MINISTERE D'ETAT,
MINISTERE DE L'AGRICULTURE,
DU DEVELOPPEMENT RURAL
ET DES PRODUCTIONS VIVRIERES

AGENCE POUR LE DEVELOPPEMENT
DE LA FILIERE RIZ

ADERIZ

PROJET D'AMENAGEMENT HYDRO AGRICOLE
DANS LES REGIONS DU FOLON ET DU KABADOUGOU

REPUBLIQUE DE CÔTE D'IVOIRE

Union – Discipline – Travail

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL (AAON)

Agence pour le Développement de la filière Riz / Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou

AAON N° T 919/2025

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite à l'Avis Général de Passation des Marchés paru dans le **Bulletin Officiel des Marchés Publics (BOMP)** n° **1833** du **08/07/2025**.

2. L'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) a sollicité et obtenu de la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) des fonds, afin de financer le **Projet de Développement Hydro Agricole dans la région du Kabadougou (PAHAFK)** et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché pour les **travaux de réalisation de 10,70 kilomètres de pistes d'accès aux sites aménagés pour le compte du PAHAFK.** Les Travaux seront exécutés à **Odienné en Côte d'Ivoire** dans un délai de **quatre (04) mois** soit **cent vingt (120) jours.**

3. **L'Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ)** sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour les **travaux de réalisation de 10,70 kilomètres de pistes d'accès aux aménagés pour le compte du PAHAFK** en **un (01) lot unique** ci-après :

Lot	Département	Itinéraires	Linéaire (km)	Largeur chaussée (m)	Délai d'exécution
Unique	GBELEBAN	Iradougou-Siensoni	2,30	6	Quatre (04) mois, soit cent vingt (120) jours
		Salonkourani-Siensoni	5,10	6	
	ODIENNE	Tchigbéla-Plantations villageoises	3,30	6	

Les travaux de réalisation de 10,621 kilomètres de pistes d'accès aux aménagés seront passés à prix unitaires.

La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans les Directives pour la passation des marchés de travaux (autres que les services de consultants) financés un prêt ou une avance de fonds de la BOAD, est ouverte à tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres et qui ne sont pas frappés par les dispositions des Directives.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations à l'Agence pour le Développement de la filière Riz/Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les Régions du Folon et du Kabadougou (PAHAFK) auprès de **Monsieur DIBI Serge, Spécialiste en Passation des Marchés du PAHAFK, Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94, Email : sergeodibi2405@gmail.com** et prendre connaissance des documents d'Appel d'Offres à l'adresse mentionnée ci-après :

Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ)/Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Téléphone : +(225) 27 20 22 80 00 ; Fax : +(225) 27 20 22 80 01 ; Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) / 01 BP 147 Abidjan 01 de 07 heures 30 min à 12 heures 30 min et de **13 heures 30 minutes à 16 heures 30 minutes, Temps Universel**

5. Les exigences en matière de qualifications sont :
- **Le chiffre d'affaires** : avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités commerciales au cours des trois (03) dernières années (2022, 2023 et 2024) supérieur ou égal au montant de l'offre ;
- **L'expérience générale :** avoir exécuté deux (02) marchés de travaux de Reprofilage Leger avec Emploi Partiel ou Reprofilage Lourd ou réhabilitation de routes en terre, ou de réparation ou de construction de réhabilitation de routes revêtues à titre d'entrepreneur au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) ;
- **L'expérience spécifique :** avoir effectivement exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au moins deux (02) projets de travaux de réalisation ou réhabilitation de pistes au cours des cinq (05) dernières années (2020-2024) avec un montant minimum chacun de : cinq cent quatre-vingt-cinq millions (585 000 000) F CFA ;
- Le matériel ;
- Le personnel.

(Voir le document d'appel d'offres pour les informations détaillées).

6. Les candidats intéressés peuvent obtenir un dossier d'Appel d'offres complet à l'adresse mentionnée ci-après : **Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) ; Projet d'Aménagement Hydroagricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Téléphone : + (225) 27 20 22 80 00 ; Fax : + (225) 27 20 22 80 01 ; Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) ; 01 BP 147 Abidjan 01 ; Adresse électronique : sergeodibi2405@gmail.com** à compter du **08/07/2025** contre un paiement non remboursable de **cinquante mille (50.000) F CFA.** La méthode de paiement sera en espèce. Le document d'Appel d'Offres sera immédiatement remis aux candidats intéressés ou adressé à leur frais par courrier électronique.

7. Les offres devront être rédigées en langue française et déposées à l'adresse ci-après : **Cellule de Passation des Marchés Publics du Ministère d'Etat, Ministère de l'Agriculture, du Développement Rural et des Productions Vivrières (MEMINADERPV), sis au 7ème étage, Porte 707** de l'**Immeuble CAISTAB, ABIDJAN-Plateau** au plus tard le **18/08/2025** à **10 heures 00 minute Temps Universel.**

8. Les soumissions qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion de la Direction Générale de la Planification, des Statistiques et des Projets (DGPSP) sise au 8ème étage de l'Immeuble CAISTAB, ABIDJAN-Plateau ; Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94,** le **18/08/2025 à 11 heures 00 minute Temps Universel.**

Les offres doivent comprendre une garantie d'offres, établie par une banque, un organisme financier ou un tiers agréé par le Ministère chargé des Finances de la République de Côte d'Ivoire ou délivrée par une banque établie dans l'espace UEMOA, d'un montant de :

Désignation	Garantie d'offres
Travaux de réalisation de 10,70 kilomètres de pistes d'accès aux sites aménagés sur les iténeraires ci-après : - Iradougou-Siensoni : 2,30 km, - Salonkourani-Siensoni : 5,10 km - Tchigbéla-Plantations villageoies : 3,30 km	**Neuf millions cinq cent mille (9 500 000) F CFA**

Si un soumissionnaire produit une garantie d'offres émanant d'une banque étrangère (banque hors espace UEMOA), celle-ci doit être accompagnée d'une convention signée entre le garant et une banque établie en Côte d'Ivoire ou dans l'espace UEMOA.
Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **cent vingt (120) jours** à compter de la date limite de soumission.
La garantie d'offres devra demeurer valide vingt-huit (28) jours après l'expiration de la durée de validité de l'offre. Soit (120 jours + 28 jours = 148 jours) à compter de la date limite de dépôt des offres.
Les Candidats doivent présenter **l'originale** et **quatre (04) copies de l'offre technique** et, **l'originale** et **quatre (04) copies de l'offre financière**.

9. Une visite des sites sera organisée par le Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les Régions du Folon et du Kabadougou à la date du **05/08/2025** et chaque candidat prendra en charge les frais liés à cette visite de son représentant.
La visite des sites est facultative et le point de ralliement est le Siège de l'Unité de Gestion du Projet basé à Odienné Quartier Résidentiel.

10. Dès la validation de la décision d'attribution du marché, l'Autorité Contractante publiera dans le Bulletin Officiel des Marché Publics et par voie d'affichage dans ses locaux, la décision d'attribution et tiendra à la disposition des Candidats, le rapport d'analyse de la Commission d'Ouverture des plis et de Jugement des Offres, ayant guidé ladite attribution à l'adresse ci-après : **Agence pour le Développement de la filière Riz (ADERIZ) / Projet d'Aménagement Hydro Agricole dans les régions du Folon et du Kabadougou ; Rez de chaussée, Immeuble ADERIZ (Plateau) ; Angle Rue Paris Village, Botreau Roussel ; Téléphone : +(225) 27 20 22 80 00 ; Fax : +(225) 27 20 22 80 01 ; Cellulaire : +(225) 07 07 13 56 94 ; Abidjan (République de Côte d'Ivoire) ; 01 BP 147 Abidjan 01 ; Adresse électronique : sergeodibi2405@gmail.com**

11. Le marché issu du présent appel d'offres sera soumis aux formalités de timbres d'enregistrement et de redevance de régulation (0,5% du montant Hors Taxes du marché) aux frais du titulaire.

12. Le présent appel d'offres est soumis aux Directives la Banque Ouest Africaine de Développement (BOAD) lorsque celles-ci ne sont pas contraires aux lois et règlementation en vigueur en Côte d'Ivoire, notamment l'ordonnance N° 2019-679 du 24 juillet 2019 portant code des marchés publics et ses textes d'application.

Le Directeur Général

Yacouba DEMBELE